



Janvier 2007 - N° 49

## Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 13 - Troisième trimestre 2006

### Le Romorantinais tire la création d'emploi en Loir-et-Cher

La **marche en avant de l'économie romorantinaise** ne semble pas avoir été trop perturbée par la pause dans la croissance enregistrée au cours de l'été dans notre pays. La plupart des clignotants affichent un vert vif.

Les entreprises auraient ainsi retrouvé une capacité financière suffisante pour faire face à leurs obligations sociales comme en témoigne un taux de reste à recouvrer à son plus bas niveau depuis au moins 4 ans.

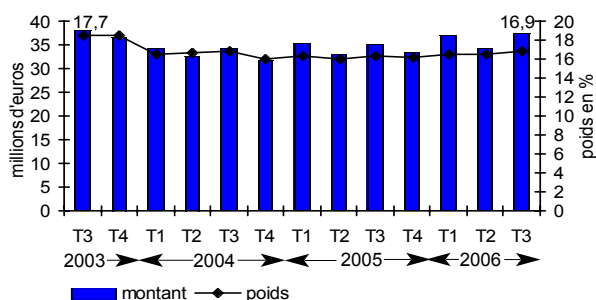
Le **chômage continue de refluer à une cadence annuelle très soutenue**, à peine entamée par la légère remontée saisonnière du nombre des demandeurs d'emploi. Le **taux de chômage** repasse d'ailleurs sous les 8 % (à **7,9 %**) au 30 septembre.

Cette embellie sur le marché du travail est confortée par

les **intentions d'embauche** qui **augmentent pour le cinquième trimestre consécutif**. Seul bémol, les offres pour emploi durable ne suivent pas vraiment. Néanmoins, selon des données complémentaires fournies par l'URSSAF, le **Romorantinais aurait engrangé la création nette de 620 postes de travail** depuis septembre 2005 (en données corrigées des variations saisonnières), soit plus que l'arrondissement de Blois qui pèse deux fois plus lourd dans l'économie départementale.

Les **indicateurs sociaux** apportent de nouveau des **informations contradictoires**. Le **surendettement** semble enfin suivre une **évolution plus tranchée à la baisse**. En revanche, les interventions de la cellule maintien de l'énergie, déjà pointées au 2ème trimestre, sont préoccupantes.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

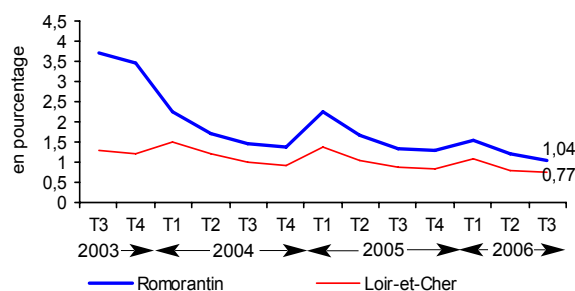
1 Pour le troisième trimestre consécutif, le montant des cotisations appelées par l'URSSAF augmente plus fortement dans le Romorantinais qu'en Loir-et-Cher. Le sentiment d'une croissance de l'activité plus ferme dans l'arrondissement est ainsi conforté. En données cumulées, la progression y est en effet proportionnellement deux fois plus élevée que dans l'ensemble du département.

A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Poursuivant sur sa lancée, la part des cotisations restant dues à l'échéance est de nouveau en repli dans le Romorantinais, indiquant que la trésorerie des entreprises de la zone serait toujours en voie d'amélioration, en liaison avec un dynamisme économique recouvré. Au

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

30 septembre, un nouveau minimum est atteint depuis début 2003.

En Loir-et-Cher, le taux diminue à peine entre juillet et septembre, mais il est désormais à un niveau très faible.

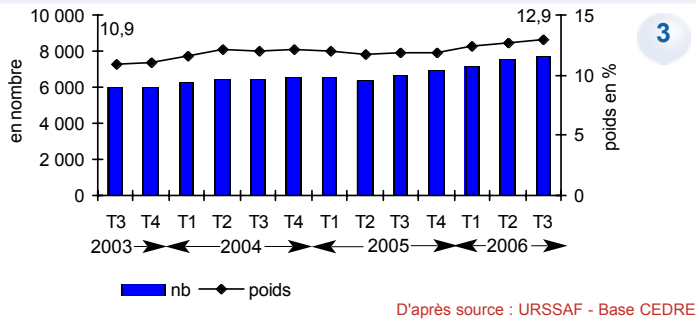
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

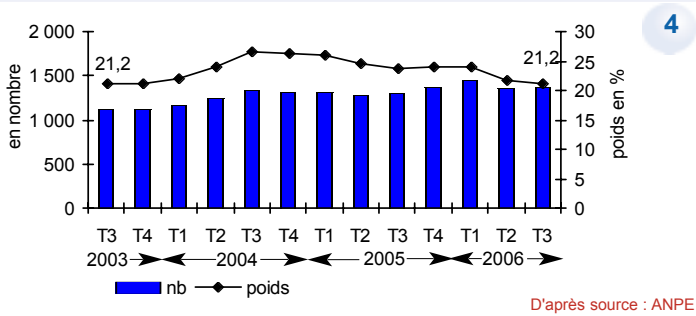
Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com

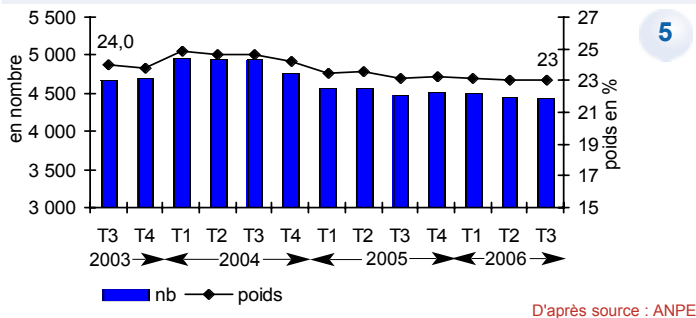
### Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



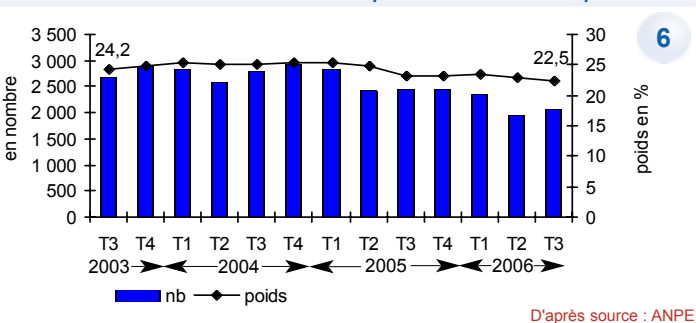
### Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A\* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



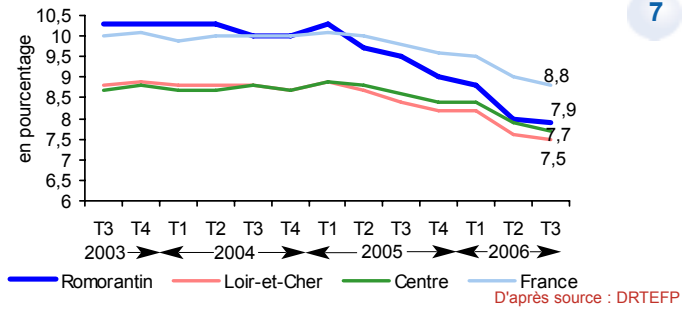
### Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



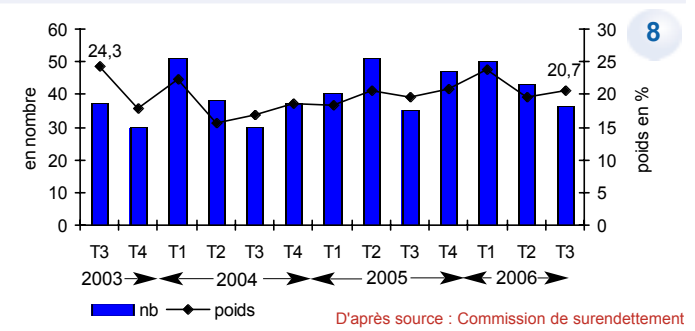
### Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1)\*\* dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



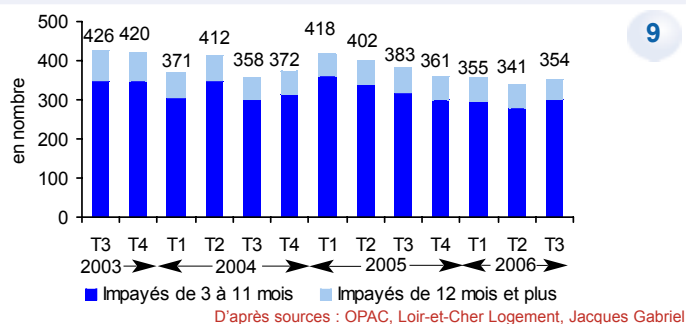
### Evolution des taux de chômage



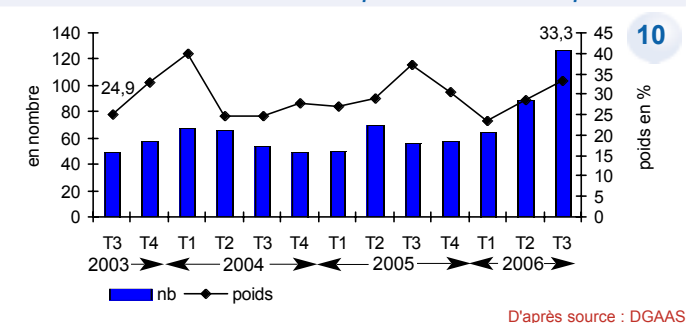
### Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



### Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



### Evolution du nombre de dossiers inscrits par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



3 Depuis maintenant plus d'un an, les entreprises cherchent davantage à recruter, comme l'indique la hausse continue du nombre des déclarations d'embauches effectuées auprès de l'URSSAF. Ce mouvement est nettement plus vif en Romorantinois que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, puisque par rapport à l'été 2005, la croissance est de 16,3 % dans le premier contre 6,1 % seulement dans le second. Ainsi, la part prise par l'arrondissement dans le total des déclarations progresse peu à peu ; ce trimestre, elle se situe à 12,9 %, ce qui constitue son meilleur résultat depuis 4 ans.

4 Contrairement au trimestre précédent, les offres d'emploi durables collectées par l'ANPE sont en augmentation dans le Romorantinois, alors qu'elles apparaissent en recul assez prononcé dans l'ensemble du département. Leur volume est ainsi très légèrement supérieur à celui de l'été 2005. En données cumulées, le total affiche une hausse de 6 % par rapport à la période antérieure. C'est cependant trois fois moins qu'en Loir-et-Cher (+ 18,8 %), en raison notamment des résultats décevants du 2ème trimestre. On remarque d'ailleurs que le nombre d'offres peine à décoller réellement dans l'arrondissement, ce qui se traduit par une érosion continue de son poids dans le total départemental depuis deux ans.

\* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 L'ANPE a enregistré un peu moins de nouvelles inscriptions qu'au 3ème trimestre 2005, en Romorantinois comme en Loir-et-Cher. En données cumulées sur un an, elles sont également en recul dans les deux cas, dans une proportion très voisine (autour de 1 %). Le poids de la zone d'emploi est stable, à 23 %.

6 Le nombre des chômeurs observe un léger rebond, traditionnel en été. Sur un an, la décreuse s'effectue toujours sur un rythme élevé : - 14,8 % dans le Romorantinois et - 12 % en Loir-et-Cher. Le poids de la zone d'emploi dans le total départemental perd encore quelques fractions à 22,5 %.

\*\* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage de la zone d'emploi de Romorantin se réduit de nouveau légèrement (- 0,1 point en trois mois) pour s'établir à 7,9 % au 30 septembre. En un an, il a perdu 1,6 point. L'écart avec le taux départemental (7,5 %) est stable ; il n'est que de 0,2 point avec la moyenne régionale.

La méthode de calcul des taux de chômage par zone d'emploi a été révisée et améliorée par l'INSEE. Les calculs prennent désormais en compte notamment les fluctuations saisonnières du marché du travail spécifiques à certaines zones - les taux ont été recalculés sur l'ensemble de la période 1998 - 2006.

8 Une tendance semble enfin se dessiner en matière de surendettement. Fort heureusement, c'est à la baisse. La Commission n'a ainsi enregistré que 36 nouveaux dossiers provenant du Romorantinois entre juillet et septembre, contre 43 au 2ème trimestre et 50 au 1er. Le repli est un peu plus marqué encore pour l'ensemble du Loir-et-Cher. Le poids de l'arrondissement dans le total départemental s'établit à 20,7 %, ce qui le situe dans la moyenne des valeurs constatées depuis 5 trimestres.

9 Inversement, les impayés de loyers ont cessé de diminuer. Le total est même un peu remonté, mais se situe néanmoins parmi les plus faibles enregistrés au cours des trois dernières années. Le mouvement de hausse affecte d'ailleurs uniquement les retards de paiement de moins d'un an, ceux d'une durée supérieure continuant à s'amincir.

10 A compter du 1er juillet, la mise en place d'un nouveau règlement du FSL Energie (Fonds de Solidarité Logement) a entraîné une modification des critères d'attribution des aides. L'augmentation constatée n'est donc pas significative en elle-même. Il convient néanmoins de souligner qu'elle est beaucoup plus marquée dans le Romorantinois qu'en Loir-et-Cher, signe d'une précarité plus importante des ménages. Le poids dans le total départemental est d'ailleurs de nouveau en hausse et atteint 33,3 %.